Image not found or type unknown

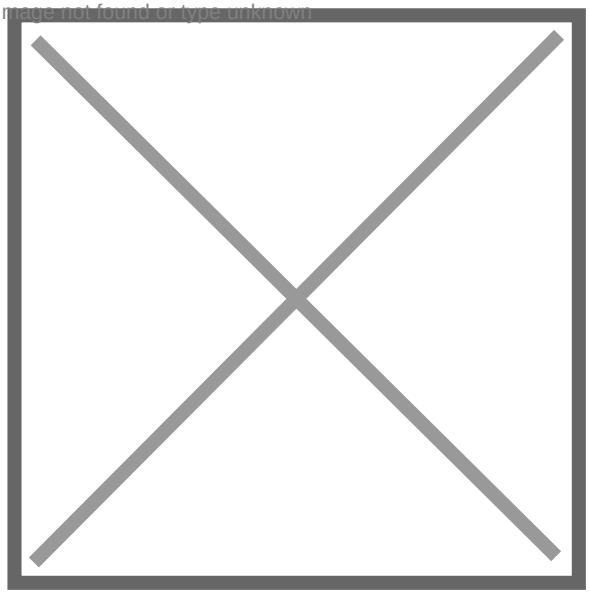

Problème lettre de dédite envoyée en r/ar

Par **yoyo69**, le **02/06/2008** à **22:17**

J'ai envoyé en lettre R/AR le 21/03/08 à l'adresse perso (inscrite sur le bail) de ma propriétaire ma lettre de dédite avec un préavis de 3 mois avant déménagement. J'ai reçu l'avis de réception le 02-04-08.
N'ayant pas de nouvelles depuis, je tente de contacter ma propriétaire à son n° de tel fixe: le n° n'est plus attribué, son tel portable: directement la messagerie, par mail : pas de réponse depuis 1 semaine.
En relisant ce jour l'avis de réception, la lettre de dédite à été réceptionnée par le service courrier d'une société privée et non pas signée par ma propriétaire.
Question: La lettre de dédite est elle valable? l'expéditeur est-il tenu de vérifier que c'est la bonne personne qui a réceptionné l'envoi en R/AR? La Poste peut elle délivrer un envoi en R/AR à une personne qui n'a pas été agrée par le destinataire?
Merci de vos réponses

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés